

# LE FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire devient à un moment ou à un autre indispensable dans notre société. Exigence de recrutement pour un employeur, déplacement personnel... Bien qu'un permis B soit acquis à vie (hors annulation, suspension...), il peut représenter un investissement conséquent au départ.

## Concrètement, comment financer son permis de conduire ?

Nous vous présentons ci-dessous divers modes de financement acceptés dans notre établissement en plus du paiement comptant et du paiement en 3x sans frais.

(modes de règlement acceptés: carte bancaire, espèces et virement)

## Permis à 1 euro par jour

Certainement l'un des modes de financement les plus connus : le permis à 1 euro par jour.

Il s'agit d'un prêt à 0% pour les moins de 26 ans, dont les mensualités sont de 30€/mois. Il permet donc de financer son permis de conduire sans payer d'intérêts. En revanche, le coût de la formation reste inchangé. Ce prêt s'adresse également à la formation à la conduite accompagnée et supervisée.



## Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi Egalité et Citoyenneté ouvre la possibilité de financer le permis de conduire (B, A1, A2 et BE) et la formation B96 dans le cadre du CPF. Il s'agit de mobiliser pour un salarié ou un chômeur les heures de formations accumulées sur son compte. Les démarches pour constituer votre dossier sont disponibles sur le site internet suivant.

**Une attestation sur l'honneur sera à remplir obligatoirement**



## France Travail

Si vous êtes inscrit à France Travail (Pôle Emploi), vous avez la possibilité d'être éligible à un financement de votre formation au permis de conduire. Il n'existe pas de conditions d'âge, et le montant de l'aide est plafonné à 1200€ pour un permis B. La constitution du dossier doit se faire auprès de votre conseiller Pôle Emploi.



## Aide versée aux apprentis

Suite à la réforme de l'apprentissage, vous pouvez bénéficier d'une aide de 500€ afin de financer votre permis de conduire. Vous êtes concerné si vous avez plus de 18 ans, et que vous êtes bien évidemment en apprentissage dans un centre de formation. Cette aide est accordée sans conditions de ressources.



## Aide de la région

Cette aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté vise à faciliter l'accès à l'autonomie par la mobilité et soutenir le pouvoir d'achat avec le financement d'une partie du permis B (300€ à 500€). Il faudra dans un premier temps vous renseigner à la mission locale.



## Aide des communes

Le Centre Communal d'Action Sociale de certaines communes met en place une aide au permis de conduire. L'aide financière du CCAS permettra aux personnes qui le souhaitent, de passer l'examen avec en contrepartie pour le bénéficiaire, dans l'année de la formation, de bénévolat pour la commune. Il faut se renseigner à la mairie de votre commune.

